



Déclaration CGT à la Table Ronde « Facilités de Circulation » du 30 avril 2009

Monsieur le Directeur,

À la veille d'un 1^{er} mai que d'aucun qualifie déjà d'exceptionnel, cette table ronde se tient dans un contexte politique, économique et social inédit.

En effet, les annonces quotidiennes de suppressions d'emplois, de fermetures d'entreprises témoignent d'une situation qui se dégrade et dont ni gouvernement, ni patronat n'apprécient la durée et la gravité.

Cette crise est profonde, l'économie est en récession, mais de grandes entreprises, prenant prétexte des difficultés, en profitent pour se restructurer en profondeur.

D'ailleurs la SNCF utilise, elle aussi, le motif de la crise pour expliquer la situation du Fret, sans jamais remettre en cause sa propre stratégie.

Les gouvernements offrent des milliards aux banques et à certaines entreprises, sans véritable contrepartie.

Dans le même temps, des grands patrons, des actionnaires continuent à percevoir des rémunérations scandaleusement élevées.

Pour Monsieur Riboud, PDG de Danone, c'est l'équivalent de 340 années de SMIC pour l'année 2008 et pour notre ancien président, Monsieur Gallois, à la tête d'EADS, c'est près de 194 années de SMIC perçu en 1 an.

C'est dans ce contexte, où les riches sont toujours plus riches tandis que les autres s'appauvrissent chaque jour un peu plus, que se tient cette table ronde sur les Facilités de Circulation des cheminots.

Avant d'aborder le fond du dossier, permettez-nous de souligner, qu'au vu de la situation sociale de notre pays, la tentative d'opposer les cheminots à la population par une sortie médiatique sur ce sujet, relève d'une basse stratégie visant à culpabiliser les cheminots et d'une conception du dialogue social archaïque.

Vous ne ferez pas croire aux français que les cheminots sont des privilégiés. Pour autant, sachez que cette intervention télévisée sur les facilités de circulation des cheminots a provoqué un vif mécontentement dans un contexte où le pouvoir d'achat des cheminots ne cesse de se dégrader, que les restructurations se multiplient et que la mobilité s'amplifie.

Vous seriez plus inspiré de placer votre énergie dans un dialogue social de qualité, visant à prendre réellement en compte les revendications légitimes des agents, en particulier sur la question salariale quand on sait que le salaire d'embauche est à 1322,89€, soit 1,84€ au dessus du SMIC.

Mais revenons sur le fond du dossier qui nous occupe.

Alors que la Direction SNCF, engluée dans une gestion économique et financière de plus en plus libérale, sous l'impulsion des politiques dogmatiques nationales et européennes, continue son œuvre de destruction du Service Public sur l'ensemble du territoire, celle-ci mène de front les conséquences sociales de son projet « Simplifier et rassembler la SNCF », à savoir : s'attaquer au statut des cheminots.

De ce point de vue, le dossier « facilités de circulation » est éloquent et illustre de manière significative l'orientation générale de l'entreprise.

Ce projet fait tomber les masques et le fameux contrat social du Président Pepy apparait comme un marché de dupe.

Alors que dans le cadre du projet « Simplifier » la direction écrit, dans le volet gestion des ressources humaines, je cite : « La Direction RH, qui recouvre toutes les branches, est responsable des éléments essentiels du contrat social entre les cheminots et la SNCF ».

C'est bien dans les faits l'activité VFE qui guide ce dossier en argumentant que les Facilités de circulation des cheminots représentent un « manque à gagner » important pour ses comptes.

C'est inadmissible et la CGT condamne fermement la prise de pouvoir de l'activité VFE sur le contrat social des cheminots.

La Direction RH est seule garante de l'unicité des droits des cheminots et nous entendons qu'il en soit ainsi lors de cette réunion et à l'avenir.

Sur l'orientation visant à augmenter le prix des réservations pour les cheminots, la CGT s'oppose résolument à ce projet guidé uniquement par des choix comptables visant à abaisser les droits des cheminots.

Nous refusons de voir transformer notre carte de « gratuité » en carte de « réduction ».

De plus, la CGT considère ce projet comme une double provocation, sachant que depuis plus d'un an l'ensemble des fédérations de cheminots exige de nouveaux droits pour les cheminots actifs, retraités, ayants droit, ainsi que pour les personnels contractuels et les salariés des CE/CCE.

À une exigence de nouveaux droits, vous répondez par le recul social.

D'année en année, nos facilités de circulation rétrécissent comme peau de chagrin. La politique commerciale, mise en œuvre ces dernières années, entraîne une restriction au libre accès des cheminots à tous les trains et le « Pass Carmillon » a considérablement rigidifié les conditions d'utilisation.

Si les cheminots sont des usagers comme les autres, ce ne sont pas des clients comme les autres.

Par leur travail, par leur action, ils font et ont fait la SNCF. C'est pourquoi les facilités de circulation doivent être considérées comme un juste retour de leurs efforts. En effet, s'est plus de 5% de productivité que la direction exige chaque année.

À ce jour, c'est fort de l'unité syndicale et de plus de 70 000 signatures de pétition, que la CGT refuse toutes augmentations des réservations pour les cheminots et exige de nouveaux droits contribuant à un accès gratuit à tous les trains.

Nous vous remettons ces pétitions et attendons de votre part de nouvelles propositions allant dans le sens des revendications exprimées.

Le mécontentement est réel sur ce sujet, d'ailleurs les mobilisations locales se multiplient aujourd'hui. Il vous appartient d'en prendre la mesure, attendu qu'il s'ajoute aux grandes inquiétudes sur l'avenir de l'entreprise publique de service public qu'est la SNCF.

Merci de votre attention.

